

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2016

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue le 8 août 2016, à l'Hôtel de Ville, étaient présents les Conseiller(ère)s

Danielle Woolley
Pierre Bertrand

Huguette Drouin
Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire suppléant Denis Courte.

Hugues Jacob, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

Était absent Monsieur le Maire Steven Larose et Monsieur le Conseiller Richard Pépin.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Son Honneur le Maire suppléant Denis Courte déclare la séance ordinaire ouverte.

16-08-130

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 août 2016 et d'y ajouter au Varia «Alerte à la Myriophylle à épi au Lac Beaven».

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

16-08-131

4.1 **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2016**

Le maire suppléant Denis Courte fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 11 juillet 2016.

Il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2016.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5. **ADMINISTRATION**

16-08-132

5.1 **DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 216-2005 TEL QU'AMENDÉ**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier en vertu du règlement no 216-2005 tel qu'amendé, au courant du mois de juillet 2016, pour la somme de 3 223.94 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

16-08-133

5.2 **ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous, et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques nos 4431 à 4448 :

CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
	PAIEMENTS EN LIGNE		
	HYDRO-QUÉBEC	115.61	ELECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE
	HYDRO-QUÉBEC	463.21	ÉCLAIRAGE DES RUES
	HYDRO-QUÉBEC	238.69	ÉLECTRICITÉ BUREAU
	HYDRO-QUÉBEC	152.33	ÉCLAIRAGE RUE PRINCIPALE
	HYDRO-QUÉBEC	226.18	ELECTRICITÉ CASERNE/BIBLIO
	BELL MOBILITÉ	177.29	SERVICE CELLULAIRES
	BELL MOBILITÉ	38.13	SERVICE TÉLÉAVERTISSEURS
	BELL CANADA	130.96	SERVICE TÉLÉCOPIEUR
	BELL CANADA	131.05	SERVICE TÉLÉCOPIEUR
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	4 616.79	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	AGENCE DU REVENU DU CANADA	1 965.07	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	RREMQ	1 360.70	REMISES RÉGIME DE RETRAITE
	SALAIRES VERSÉS	9 543.94	DÉPÔTS DIRECTS
4430	DÉFENSE DE L'ARC-EN-CIEL	1 000.00	CONTRIBUTION FINANCIÈRE
	TOTAL PAYÉ EN JUILLET 2016	20 159.95	
4431	ELECTRICITÉ D'AUTO B & F INC	362.47	ESSENCE
4432	MRC DES LAURENTIDES	661.84	TÉLÉPHONIE: 646.84, CONSTAT: 15 \$
4433	LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ LUMITECH	294.99	INSTALLATION D'UN PROJECTEUR AU CC
4434	PLOMBERIE BRÉBEUF	2 240.94	MATÉRIEL POUR BORNE SÈCHE
4435	SERVICES INFORMATIQUES DES LAURENTIDES	409.71	MISES A JOUR WINDOW 10
4436	MICHEL GAGNÉ	50.00	EXAMEN SAAQ
4437	MATÉRIAUX R. MCLAUGHLIN INC.	233.85	ACCESSOIRES, BATTERIES
4438	LES ÉQUIPEMENTS CLOUTIER	305.61	INSPECTION UNITÉ MOBILE
4439	GILBERT P. MILLER & FILS LTÉE	1 264.73	NIVELAGE SECTEUR SUD
4440	LABORATOIRE BIO-SERVICES	137.91	ANALYSES D'EAU
4441	GUYLAIN CHARLEBOIS	150.00	SERVICE TEST D'EAU
4442	PIERRETTE BROUSSEAU	1 267.49	REMB. DEPENSES FAMILI-FÊTE
4443	MICHEL FOURNIER	1 478.99	REMB. DEPENSES FAMILI-FÊTE
4444	GASTON RIVEST	60.30	REMB. DEPENSES FAMILI-FÊTE
4445	STEVE PROVOST, MUSICIEN	689.85	SPECTACLE ET ANIMATION FAMILI-FÊTE
4446	PRÉVOST FORTIN D'AOUST, AVOCATS	417.50	DOSSIER VENTE PAR SHERIF
4447	ROBERT LÉGARÉ ÉQUIPEMENTS DE BUREAU	2 023.56	CONTRAT ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR
4448	RECYC-QUÉBEC	201.21	DEMANDE DE NIVEAU 3
	TOTAL À PAYER POUR LE MOIS D'AOÛT	12 250.95	

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.3. **ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE JUILLET 2016**

16-08-134

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Madame la Conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois de juillet 2016.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5.4. **RAPPORT BUDGETAIRE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 JUILLET 2016 ET TRANSFERTS DE CREDITS BUDGETAIRES**

16-08-135

Suite au dépôt du rapport budgétaire du 1^{er} janvier au 31 juillet 2016, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la

Conseillère Danielle Woolley et résolu d'autoriser les transferts de crédits budgétaires suivants :

- 449 \$ provenant du poste budgétaire 02-130-00-522 « ADMINISTRATION entretien bâtisse » au poste 02-130-00-951 « ADMINISTRATION quote-part MRC : 229 \$ et au poste 02-130-00-527 Entretien ameublement et équipements : 220 \$ »
- 3000 \$ provenant du poste budgétaire 02-190-00-998 « AUTRES aide à l'entreprise » au poste 02-190-00-412 « services juridiques »
- 550 \$ provenant de « ENLÈVEMENT ET DESTRUCTION DES ORDURES poste budgétaire 02-451-00-640 pièces & accessoires » au poste « 02-451-10-951 Quote-part écocentre ».

5.5 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 317-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 305-2014 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par Madame la Conseillère Huguette Drouin à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance de conseil subséquente le règlement no 317-2016 modifiant le règlement no 305-2014 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Madame la Conseillère Huguette Drouin présente le projet de règlement visant à ajouter une nouvelle règle de conduite audit code d'éthique.

5.6 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 318-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 287-2012 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par Madame la Conseillère Huguette Drouin à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance de conseil subséquente le règlement no 318-2016 modifiant le règlement no 287-2012 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Madame la Conseillère Huguette Drouin présente le projet de règlement visant à ajouter une nouvelle règle de conduite audit code d'éthique.

5.7. RENOUVELLEMENT DE LA MARGE DE CRÉDIT À LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DES TROIS VALLÉES

16-08-136

CONSIDÉRANT que la municipalité de Montcalm détient une marge de crédit de 150 000\$ à la Caisse Populaire Desjardins des Trois Vallées;

CONSIDÉRANT que ladite marge de crédit demeure nécessaire afin de couvrir les dépenses relativement aux différents travaux assumées par la municipalité de Montcalm dans l'attente des remboursements de différentes subventions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de la marge de crédit de 150 000\$ à la Caisse Populaire Desjardins des Trois Vallées et d'autoriser le maire et le directeur général à signer les documents afférents à ladite demande en cas de besoin.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

6. COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Danielle Woolley, conseillère responsable des communications et des aînés, mentionne que le comité pour l'élaboration de la politique «Municipalité amie des aînés» poursuit assidûment ses rencontres mensuelles. Elle avise que prochainement la population âgée de 55 et plus

sera sondée par la poste. Elle espère obtenir un haut taux de participation. Elle ajoute qu'elle a eu à intervenir dans deux dossiers pour le programme «Sentinelle». Un programme fort utile pour la population.

Huguette Drouin, conseillère responsable de la bibliothèque et de la culture, signale son implication pour la famili-fête. Également elle ajoute ses activités quant aux journées de la culture 2017 par notamment la recherche d'artistes.

Richard Tees, conseiller responsable de l'environnement et de l'urbanisme, informe que la municipalité a été informée de la présence de myriophylles à épi dans le lac des Écorces à Barkmere. Une caractérisation des lacs en amont a été réalisée par le CRE Laurentides et aucune présence de cette espèce végétale n'a été détectée aux lacs Richer, Caribou, Verdure et Mousseux. Il informe également de sa visite avec M. Pierre Bertrand chez Terravie dans le but de considérer leurs dernières activités.

Denis Courte, maire suppléant, responsable de la voirie, informe que les travaux en voirie ont débuté, notamment sur le chemin du Lac-des-Pins Sud et au Mont-Blanc. Il détaille les prochains travaux au Lac-du-Brochet, sur le Chemin Larose et la refonte de la borne sèche en incendie située au Mont-Blanc.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE PORTANT SUR LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT # 194-2002 QUANT À LA LARGEUR MINIMALE MESURÉE À LA LIGNE AVANT DU LOT 7-6 RANG 2

16-08-137

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure eu égard au lot 7-6 rang 2 a été déposée à la municipalité;

CONSIDÉRANT que ladite demande consiste à faire reconnaître une dérogation mineure au règlement de lotissement # 194-2002 quant à la largeur minimale mesurée à la ligne avant du lot 7-6 rang 2;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la Conseillère Danielle Woolley, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité que le conseil statuera sur ladite demande lors de la séance ordinaire qui se tiendra 12 septembre 2016.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 DÉPENSES AUTORISÉES PAR L'INSPECTEUR EN VOIRIE EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 202-2003 ET SES AMENDEMENTS

16-08-138

Il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par l'inspecteur en voirie en vertu du règlement no 202-2003 et ses amendements, au courant du mois de juillet 2016, pour la somme de 1 264.73 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8.2 OCTROI DU CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS POUR LES ANNÉES 2016 À 2020

Sujet remis en septembre.

8.3 OCTROI DE CONTRAT POUR TRAVAUX D'ASPHALTAGE D'UN TRONÇON DU CHEMIN LAROSE

16-08-139

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PARRM), une aide financière est octroyée pour effectuer des travaux de pavage d'un tronçon du Chemin Larose ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcalm a lancé un appel d'offres afin de réaliser lesdits travaux de pavage d'un tronçon du chemin Larose ;

CONSIDÉRANT QUE suite à un appel d'offres public relatif auxdits travaux, 2 soumissions ont été reçues dans les délais impartis;

CONSIDÉRANT QUE les montants des soumissions sont les suivants (taxes incluses) :

1. Uniroc Construction Inc.....46 731.30\$
2. Pavage Bélanger inc..... 41 546.22\$

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire, Pavage Bélanger Inc., répond aux exigences sur la conformité et les conditions d'accomplissement du contrat concerné;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat pour les travaux de pavage d'un tronçon du chemin Larose à Pavage Bélanger Inc., au montant de 41 546.22\$ taxes incluses, conditionnellement à la confirmation par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports, de la subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PARRM).

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8.4 **RATIFICATION DE L'EMBAUCHE D'UN JOURNALIER TEMPORAIRE AUX TRAVAUX PUBLICS**

16-08-140

CONSIDÉRANT QUE le journalier temporaire embauché pour la saison estivale 2016 a dû quitter subitement pour des raisons de santé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de Monsieur Kevin Carrière à titre de journalier temporaire aux travaux publics en poste depuis le 25 juillet 2016, au taux de 16.50 \$/heure.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9. **DÉVELOPPEMENT SOCIAL-ÉCONOMIQUE**

S/O

10. **LOISIRS, CULTURE ET ÉVÉNEMENTS**

10.1 **RAPPORT DE LA FAMILI-FÊTE ÉDITION 2016**

Le rapport de la Famili-Fête du 30 juillet dernier est déposé au conseil.

10.2 **PROJET INTERMUNICIPAL 2017 - «TRESORS CULTURELS»**

16-08-141

CONSIDÉRANT QUE

- La MRC des Laurentides propose d'intégrer des projets inter municipaux dans son entente de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications ;
- La municipalité de Montcalm désire participer à un de ces projets, intitulé « Trésors culturels » ;

- Ce projet met en valeur la richesse culturelle locale dans une perspective de promotion publique et commune aux municipalités participantes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la Conseillère Huguette Drouin, appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité que :

- La municipalité de Montcalm participe au projet inter municipal « Trésors culturels »
- La municipalité de Montcalm mandate la conseillère Huguette Drouin pour la gestion, coordination et scénarisation locale du projet, c'est-à-dire une capsule vidéo faisant vitrine aux richesses culturelles, artistiques, patrimoniales et/ou historiques de la municipalité;
- Pour les municipalités qui voulait que ce soit une vitrine 2/3 culturel et 1/3 général, notez que votre engagement financier est de 2 000\$
- La Municipalité s'engage au montant de 2 000\$, soit une vitrine 2/3 culturel et 1/3 général, pour sa participation au projet, montant qui lui sera facturé par la MRC au cours de l'année 2017;

Le tout conditionnel à ce que l'ensemble des partenaires confirment leur engagement au projet - Municipalités partenaires et le Ministère de la Culture et des Communications.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

11. **INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE**

11.1 S/O

12. **VARIA**

12.1 **ALERTE À LA MYRIOPHYLLE À ÉPI AU LAC BEAVEN**

16-08-142

CONSIDÉRANT QUE la présence de myriophylles à épi est détectée dans le lac Beaven;

CONSIDÉRANT QUE les myriophylles sont reconnues pour être des plantes très agressives;

CONSIDÉRANT QUE les myriophylles croissent très rapidement et supplantent la végétation indigène dans les plans d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la propagation des myriophylles s'effectue notamment par les fragments accrochés aux embarcations qui sont déplacées d'un plan d'eau à un autre;

CONSIDÉRANT QUE la seule façon efficace de contrer la propagation des moules zébrées et des myriophylles est le nettoyage des embarcations;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs accès, notamment le long du corridor aérobique, permettent la mise à l'eau d'embarcations sans avoir été préalablement nettoyées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité de solliciter l'assistance de la MRC des Laurentides afin que la mise à l'eau des embarcations en bordure du corridor aérobique soit défendue et de prendre les mesures significatives.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une 2^e période de questions a été offerte aux citoyens présents.

16-08-143

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le Conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la Conseillère Danielle Woolley et résolu à l'unanimité de clore la séance.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

Je, Denis Courte, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 162 (2) du Code municipal.

Denis Courte, maire suppléant

Hugues Jacob, directeur général
et secrétaire-trésorier